

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Mercredi 19 décembre 2018

Au nouveau local, 64 route nationale, Magnac Bourg

Présents : Anne Marie Jandaud, Florence Colette, Françoise Roussi, Ginette Pariselle, Jocelyne Vanbinneveld, Maïka Devireux, Sarah Cainaud, Eric-Olivier Lochard, Patrick Lespagnol, Sylvain Cairola. .

Excusés : Morgane Maréchal.

1. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire de séance.

Président : Patrick Lespagnol; secrétaire : Sylvain Cairola.

2. Nouveau local : premier bilan après ouverture.

• Bail : signé le 30 novembre 2018 par le président, loyer mensuel 420€.

Il s'agit d'un bail dérogatoire à un bail commercial, d'une durée d'un an renouvelable une fois.

A l'issu des deux ans, il faudra passer à un bail commercial qui engage le loueur pendant 3 ans et le bailleur pendant 9 ans. Les autres clauses sont identiques pour les deux baux.

• Aménagement : satisfaisant d'après les premiers retours des adhérents.

Quelques points à améliorer :

- risque de gel dans les toilettes : isoler les tuyaux d'eau, vérifier le fonctionnement du radiateur et le mettre en fonctionnement hors gel ;

- clés : refaire 3 clés supplémentaires de la porte d'entrée vitrine pour les trésorières, Ginette et Françoise s'en occupent.

• Permanence : fonctionnement globalement correct, quelques erreurs (2) sur l'identification des produits par les adhérents.

Ce fonctionnement génère toutefois des erreurs de renseignement de la liste de distribution par les permanents. Sarah a rédigé un guide à destination des permanents, il serait intéressant d'en faire un résumé, avec les points important, à afficher.

Il est décider de continuer ce fonctionnement pendant 2 mois pour le roder et l'adopter si satisfaisant.

• Dépôt vente : des ventes sont réalisées, bilan mi janvier par Anne Marie.

• Bar : à ce jour 85€ de recettes

3. Permanence de Vicq sur Breuilh : bilan après 6 mois.

Fréquentation faible (4 à 8 personnes), quantités commandées très variables, un petit groupe d'adhérents assure les permanences.

Le Panier de Germaine est mal identifié par les adhérents potentiels, confusion avec une Amap, méconnaissance du fonctionnement. Il convient de relancer une information par le biais d'un article dans le bulletin municipal et sur le site internet de la mairie de Vicq sur Breuilh.

4. Assemblée générale.

- Date et lieu : samedi 02 février 2019 à 14h au nouveau local
- Organisation : réunion de préparation le 22/01/2019 à 20h au nouveau local
- Rapport d'activité : Eric Olivier fait le point sur les activités à y inscrire. Il en proposera une version à compléter sur l'accès privé du site internet.
- Morgane, Maïka, Eric Olivier et Sylvain ne souhaitent plus faire partie du CA en 2019, Jocelyne se propose pour remplacer Morgane comme trésorière.
- Le CA propose d'organiser une assemblée générale supplémentaire avec à l'ordre du jour un débat de fond sur l'avenir de l'association et la mobilisation des bénévoles. Ce sera aussi l'occasion de portes ouvertes festives au nouveau local. La date retenue serait le samedi 27 avril 2019.

5. Questions diverses.

1. Demande d'une adhérente de diffusion du détail des marges appliquées aux différents produits : les différentes modalités d'application de la marge ont été définies et notifiées dans les comptes rendus des assemblées générales et des conseils d'administration précédents, il n'y a donc pas lieu d'en diffuser les détails techniques.
2. Permanence de fin d'année : permanence le 24/12/18, pas de permanence le 31/12/18 à Magnac Bourg, permanences de Vicq maintenues. Eric olivier transmet l'information aux adhérents. Ces décisions auraient dû être prises plus tôt, par le CA, sur avis de la commission permanences. Il convient de reconstituer un groupe de travail qui s'occupe de la gestion des permanences.
3. Conférences-débat : la soirée sur la finance solidaire a attiré peu de personnes, sans doute dû à un manque de publicité.
Il sera programmé encore 3 soirées, à la fréquence d'une par mois, les vendredis 25 janvier, 22 février, 22 mars 2019. Les thèmes pourront être proposés et présentés par les adhérents, Patrick rédige un article en ce sens à leurs diffuser.
4. Virement : suite à la demande d'une adhérente, est-il possible de payer ses commandes par virement ? Les trésorières étudient la charge de travail que cela impliquerait, une réponse sera donnée à l'assemblée générale.
5. Livre en dépôt-vente : demande d'une adhérente, auteure d'un livre, pour le mettre en dépôt vente. Les livres ne rentrent pas dans le champs d'application des buts du panier de Germaine (article 2 des statuts). Il est toutefois possible d'en faire la publicité au local et sur le site internet.

6. Prochain CA.

Date à programmée à l'issue de la prochaine assemblée générale.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, le CA se termine à 22 h 30.